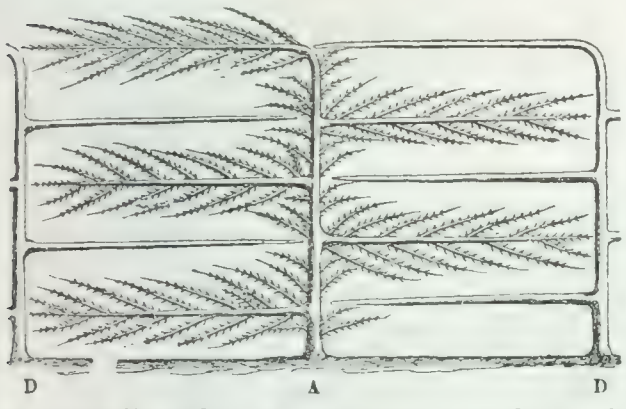
difficiles à gouverner sous cette forme ; il était impossible de se rendre maître des branches qui croissaient verticalement.

D. — *Forme en cordons.*

Cette manière de conduire le pêcher (*fig.* 245)

*Fig.* 245.

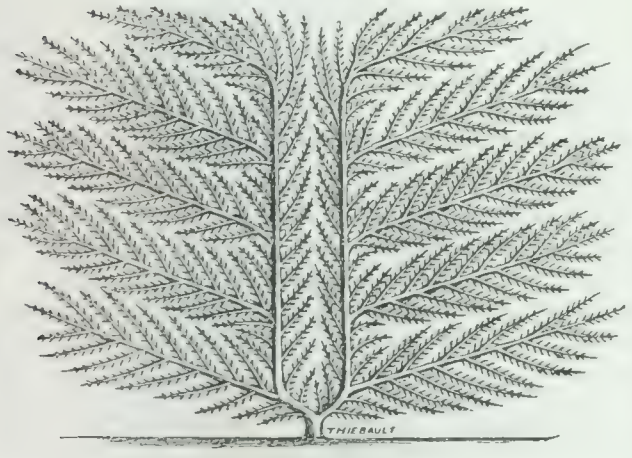



est nouvelle ; elle n'a pas encore en sa faveur la sanction d'une bien longue expérience. Nous la croyons bonne, sous tous les rapports, à l'exception d'un seul ; elle place les branches à fruit qui naissent à la partie inférieure des branches, dans une position peu favorable à leur accroissement, tandis que celles de la partie supérieure tendent toujours à s'emporter.

E. — *Forme en palmette à double tige.*

Cette forme (*fig.* 246) est, à notre avis, la

*Fig.* 246.

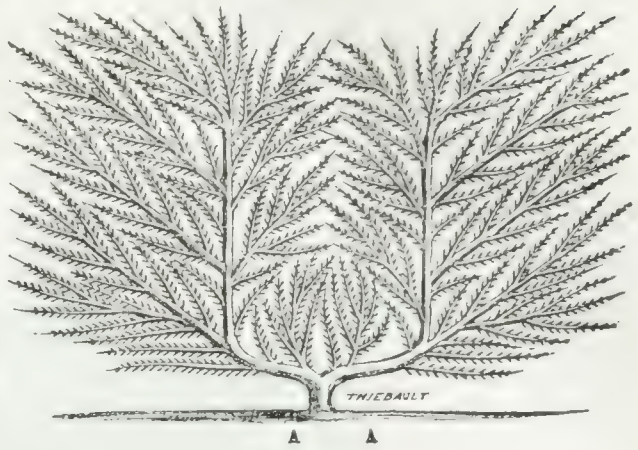



meilleure de toutes ; elle ne laisse aucun vide sur l'espalier ; elle couvre promptement et également toutes les parties du mur ; elle n'admet point de membres verticalement placés ; tout l'espace entre les deux branches-mères peut être rempli par des branches à fruit.

F. — *Forme en U.*

Cette forme (*fig.* 247) offre beaucoup de rapports avec la précédente, dont elle n'est qu'une simple modification ; elle est seulement un peu plus lente à établir.

*Fig.* 247.




§ VII. — Taille d'un jeune pêcher.

On peut garnir un espalier, soit de pêchers tout greffés pris dans la pépinière, soit de sauvageons de pêcher, de prunier ou d'amandier. Les raisons qui peuvent déterminer le choix pour une plantation neuve seront exposées ailleurs (*voir* Jardin fruitier). Lorsqu'on plante en espalier des sauvageons qu'on se propose de greffer l'année suivante, il importe de ne pas les négliger pendant cette première année, qui doit avoir une influence décisive sur leur végétation ultérieure. Après les avoir rabattus à la hauteur de 0m,30 à 0m,35 au-dessus du sol, la face de la coupe étant tournée vers le mur, on doit s'appliquer à favoriser la croissance de la flèche ou tige principale, et celle de quatre bourgeons latéraux, deux de chaque côté, de façon à ce que le sujet, à la fin de l'automne de sa première année, offre à peu près la forme représentée *fig.* 248. Ces bourgeons ne contri-

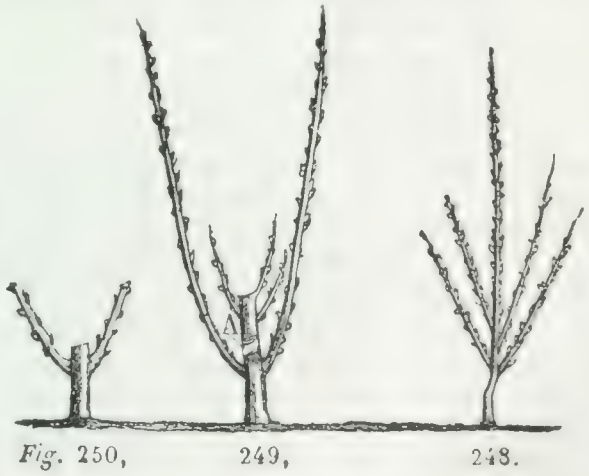


*Fig.* 250, 249, 248.

bueront point à former le pêcher, puisqu'ils doivent être supprimés après la reprise de la greffe ; ils n'en seront pas moins soignés et surveillés de manière à maintenir entre eux le plus parfait équilibre de végétation. Il ne faut pas oublier les racines, dont l'accroissement souterrain suit celui des diverses parties extérieures du jeune arbre ; si le jardinier laisse les bourgeons du sauvageon s'emporter d'un côté, les racines chargées de le nourrir croîtront de ce côté dans la même proportion. Quand le sujet sera greffé, ce côté, pourvu de racines plus fortes que celles de l'autre, tendra toujours à le dépasser, ce qui rendra l'égale distribution de la sève entre eux très difficile à établir.

Si l'on se propose de conduire le pêcher en cordons sur une seule tige, il recevra au mois d'août un seul écusson ; il lui en faut deux, un de chaque côté, pour toutes les autres formes. Les pousses des deux écussons seront maintenues